

TRANSACTION - VENTE

TOUS NOS PRIX AFFICHÉS S'ENTENDENT HONORAIRES D'AGENCE INCLUS (F.A.I)

- Rémunération forfaitaire de 5000 € TTC sur la part inférieure ou égale à 30.000 € du prix de vente
- 10% du prix de vente jusqu'à 100.000 €
- 7% du prix de vente sur la part comprise entre 100.001 € et 300.000 €
- 6% du prix de vente sur la part comprise entre 300.001 € et 500.000 €
- 5% du prix de vente supérieur à 500.001 €

Les honoraires prévus pour chacune des tranches du barème sont cumulatifs.
Un abattement de 1% peut être accordé par l'agence en cas de mandat exclusif.

Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties.

LOCATION A USAGE D'HABITATION PRINCIPALE

● Honoraires de négociation et d'entremise à la charge du Bailleur :

Négociation 7,5% TTC de 12 mois de loyer charges comprises et taxes comprenant :

- Visite(s), constitution du dossier, rédaction du bail.
- État des lieux d'entrée
- État des lieux de sortie

● Honoraires à la charge du locataire pour visite, constitution du dossier locataire et de rédaction du bail :

- Visite(s), constitution du dossier
- Rédaction de bail à la charge du locataire
- Bien situé en zone très tendue : 12 euros TTC par mètre carré de surface
- État des lieux d'entrée : 3 euros TTC par mètre carré de surface habitable

● Honoraires location hors Loi Alur :

- Part Bailleur : un mois de loyer charges comprises
- Part Locataire : un mois de loyer charges comprises

GESTION LOCATIVE

Réalisée par Nestenn Gestion Locative (SARL ATD Gestion)

Honoraires : 5% HT des encaissements
Garantie Loyers Impayés : sur demande
Aide à la déclaration de revenus fonciers : oui

BAUX COMMERCIAUX ET PROFESSIONNELS

● Honoraires : Trois mois de loyer charges comprises à la charge du locataire

